

Madame Maryse Lokossou,

Directrice Générale de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

Pouvez-vous nous présenter brièvement la CDC Bénin

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a été créée en 2018, dans le cadre d'une réforme importante portée par le gouvernement béninois. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances, elle bénéficie d'une autonomie financière et a pour mission de soutenir le développement économique et social du pays.

Elle gère les fonds publics et privés qui lui sont confiés, tels que les excédents des fonds de retraites, les consignations judiciaires, les dépôts des notaires ainsi que les ressources liées à la liquidation d'entreprises publiques. En réinvestissant ces fonds dans des projets stratégiques, la CDC Bénin joue un rôle clé pour financer des initiatives importantes dans des secteurs comme l'industrie, les infrastructures, les énergies renouvelables, tout en soutenant les politiques publiques du pays.

Quelle est la stratégie de la CDC Bénin en matière d'investissements ?

Nous soutenons les projets qui contribuent à la transformation de l'économie béninoise. En complémentarité aux acteurs du système financier traditionnel, l'institution comble un besoin spécifique en matière de financement en fonds propres et à long terme, en particulier dans des secteurs clés pour la croissance du pays.

Reconnue pour sa participation dans de grands projets publics, la CDC Bénin a notamment investi dans des infrastructures majeures à travers le Port Autonome de Cotonou (PAC) et la Société Immobilière d'Aménagement Urbain (SlmAU).

Toutefois, son action ne se limite pas aux projets publics d'envergure. L'institution soutient également le développement du secteur privé. À titre d'illustration, elle a contribué au financement de quatre cen-



La CDC Bénin participe activement au renforcement des infrastructures, à l'industrialisation du pays, à la création d'emplois locaux et à la réduction de la dépendance aux importations.

trales photovoltaïques réparties dans plusieurs localités du centre et du nord du Bénin, promouvant ainsi l'adoption des énergies renouvelables. En parallèle, elle a investi dans une unité industrielle de

production de matériaux de construction à partir des ressources minières béninoises destinés aux marchés béninois et régional.

Comment comptez-vous accroître vos ressources ?

Pour garantir la pérennité de ses actions, la CDC Bénin s'est fixée l'objectif de mobiliser 1 000 milliards de ressources à horizon 2025. Cette ambition repose sur l'optimisation de la captation de l'épargne locale, la création de partenariats avec des acteurs financiers internationaux, et le lancement de produits d'épargne innovants.

À cet effet, la CDC Bénin a bénéficié en 2024 du soutien du Groupe Agence Française de Développement (AFD) à travers une assistance technique pour les études et le développement de nouveaux produits d'épargne.

Pouvez-vous nous donner des exemples ?

L'un des projets phares est DIASDEV, une initiative émanant du Forum des Caisses de Dépôts dont elle est membre, un produit destiné à la diaspora béninoise, qui permettra à nos concitoyens à l'étranger de contribuer au développement du pays de manière sécurisée et rentable.

La CDC Bénin travaille également sur un fonds de pension par capitalisation des retraites qui viendra compléter le système actuel par répartition. Enfin, elle envisage développer des produits d'épargne inspirés de pratiques traditionnelles comme la tontine. Ces initiatives visent à offrir des solutions innovantes adaptées aux besoins de la population tout en diversifiant les sources de financement pour les projets d'envergure. Les structurations des différents produits se poursuivent cette année avec des perspectives de commercialisation à horizon 2026.